

VOTER SANS PERDRE DE TEMPS

1. **J'accède au portail élections** : <https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/accueil>



se-unsq.org

2. **Je saisis mon identifiant** : c'est l'adresse mail professionnelle (prénom.nom@ac-montpellier.fr) + le CAPTCHA numérique



3. Je saisis le code de vote : indiqué sur la notice de vote reçue dans mon école.

N.B. : Si j'ai perdu ma notice, pas de panique : je demande le réassort de mon code de vote.

Elections Professionnelles 2022

Vous avez déjà activé votre compte au portail Elections. Pour vous authentifier à nouveau, veuillez saisir :

- votre mot de passe Elections (mot de passe enregistré lors de l'activation de votre compte au portail Elections) ;
- ainsi que le CAPTCHA visible sur cet écran.

* champ obligatoire

Mot de passe Elections *

RETOUR

CONNEXION

Besoin du réassort de votre mot de passe Elections ?

Il faut cliquer sur cette ligne pour lancer la procédure de réassort du mot de passe élections

Je choisis ensuite de m'identifier avec la question secrète à laquelle j'ai répondu lors de la création de mon espace électeur OU avec France Connect (par exemple impots.gov)

- ⇒ Un mail est envoyé sur ma boîte professionnelle ou personnelle avec un lien de réassort.
- ⇒ Je retourne saisir mon nouveau code de vote.

4. Je vote pour l'UNSA !

- ⇒ Je vais tout en bas de la page, je clique sur « Je veux voter, j'active la sélection de mon choix de vote »
- ⇒ Je clique sur le logo UNSA
- ⇒ Je vote pour toutes les commissions auxquelles j'ai le droit de voter (CAPD – CSA ministériel – CSA de proximité ...)

se-[unsas.org](https://se-unsas.org)